

LES TRAVAUX À L'ÉCOLE

Les protocoles réglementaires en vigueur concernant le désamiantage sont **strictement respectés et appliqués** sur le chantier de rénovation du groupe scolaire.

Ils nous permettent de travailler dans la zone située la plus proche de l'école même en période scolaire. Néanmoins, la ville de Saint-Grégoire a fait le choix, afin de répondre aux appréhensions de certains, **de réaliser les travaux de démontage de la toiture dans la zone la plus proche des modulaires** (indiquée sur le plan), durant les prochaines vacances scolaires d'avril.

À ce jour seuls les échafaudages sont montés dans cette partie. Cette programmation a été établie conjointement avec **l'architecte, le coordinateur SPS** (Sécurité Protection de la Santé), **les entreprises, l'inspecteur du travail** et la **commune** lors de la dernière réunion de chantier du jeudi 14 mars. Cet ajustement n'a aucun impact sur le planning annoncé précédemment.

Nous vous informons également qu'il n'y a pas de produits toxiques sur le chantier.



INFO + :

Pour toutes questions sur le chantier vous pouvez adresser un mail au service Education à education@saint-gregoire.fr